

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12/08/2015

Secrétaire de séance : Mme HESDIN Karine

Présents : tous les membres en exercice à l'exception de Mrs MERCIER Nicolas et THELLIER Claude

1. Travaux dans la cour de l'école

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente, des travaux sont également à réaliser sur la cour de l'école afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et la mise en conformité pour l'accueil des personnes handicapées. Il expose que pour en réduire le coût une partie des travaux a déjà été réalisée par la municipalité pour un montant de 2251.19 € HT (2701.43 € TTC) reste à réaliser par l'entreprise la somme de 11 866 € HT (14 919.88 € TTC). L'assemblée valide ces travaux supplémentaires. Ils démarreront lundi 24 août 2015.

2. Avenir des RPI vers des RPC

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que plusieurs réunions ont déjà eu lieu concernant le devenir des RPI en RPC. Le principe est de rassembler plusieurs RPI pour créer un ensemble de 250 enfants. Deux sites semblent pouvoir, avec des travaux d'agrandissement et une nouvelle organisation, recevoir un RPC de 250 élèves : Magnicourt en Comté et Tincques. Deux problématiques : les RPI intéressés forment un regroupement trop nombreux pour créer un seul site mais pas assez pour en créer deux. Il manque donc un nombre d'enfants important pour la création de deux sites ; Aucune étude n'a encore été réalisée pour évaluer la faisabilité d'un tel projet. A ce jour, encore beaucoup de questions sans réponse face à un tel projet. Cependant actuellement des subventions sont débloquentes pour ce genre de travaux. Le seront-elles toujours ?

3. Questions diverses

- Monsieur le Maire expose que les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente se terminent. Une visite de la Commission de la sécurité de la Préfecture est prévue le 2 septembre à 10 h afin d'avoir leur aval pour qu'elle soit de nouveau ouverte au public. Dans cette prévision, il y a donc lieu de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente. Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs. Après délibération, les nouveaux tarifs sont votés. Une copie de ces nouveaux tarifs sera adressée à chaque conseiller.

- Toujours en rapport avec les travaux de la salle polyvalente, Monsieur le Maire expose que pour régler les dernières factures il sera nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie qui jouera le rôle de transition entre les factures à régler et le solde des subventions qui ne sera reçu qu'une fois toutes ces factures réglées. L'assemblée valide le principe d'ouvrir une ligne de trésorerie. (Depuis la réunion, après concertation avec la Trésorerie et la caisse d'épargne, une ligne de 90 000 € va être ouverte).

- Pour conclure sur ce sujet, Monsieur le Maire annonce qu'il reste des travaux à réaliser par ATEC, BALESTRA (changement de la pompe et travaux dans la cour de l'école), ainsi que la couche de peinture blanche dans toute la salle par DERACHE. Toutes ces entreprises reprennent le chantier après les congés le lundi 24 août 2015.

- Pour terminer la séance monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il reste sans réponse à l'offre d'achat du terrain de Monsieur DOREMIEUX Alfred.